

Exposé en droit pénal: quoi ?

Par **experiment**, le **05/11/2008** à **11:03**

Bonjour, je dois faire un exposé écrit sur une affaire criminelle en droit pénal.

J'aimerais savoir ce que cet exposé doit comporter, les phases (s'il y en a)

Je n'ai jamais fais d'exposé en droit, le dernier remontant au lycée.

Apparemment, la prof ne veut rien de "juridique", ce serait plus raconter une histoire. L'exposé doit faire une vingtaine de pages.

Merci pour vos conseils.

Par **mathou**, le **05/11/2008** à **12:14**

Bon, je ne suis pas pénaliste. Mais si la prof parle de " raconter ", ça exclut sans doute les plans binaires juridiques... alors je dirais :

- les faits (si possible, en parler avec un ton à la Pierre Bellemare lol)
- la procédure, le contexte autour, la perception par la foule de l'affaire, les avocats, leur personnalité
- les arguments des parties, en insistant sur les points importants ou controversés
- la solution, les retombées médiatiques, politiques et juridiques, les réformes après (peut-être).

Ca ressemble un peu à une fiche d'arrêt en fait, excepté la problème de droit. Ca reste chronologique et accentue le côté humain des protagonistes.

Mais c'est juste une idée ?

Par **lise21**, le **05/11/2008** à **12:33**

Je crois que des idées ont déjà été données pour une personne qui devait en faire un. Tu peux lui envoyer un message pour qu'il te dise comment il a procédé et les améliorations qui lui ont été conseillées par son prof.

Par **mathou**, le **05/11/2008** à **12:55**

Je crois que c'est experiment qui avait lancé le message dont tu parles, et qu'elle passe à la phase d'écriture de l'exposé maintenant oops. Image not found or type unknown

Par **lise21**, le **05/11/2008** à **15:04**

Je sais pas, peut être à vérifier, mais au pire la personne pourra peut être donner les conseils de rédactions qui lui ont été donnés.

Par **experiment**, le **05/11/2008** à **17:52**

Merci à vous deux: en fait nous avons la même chargé de td, donc la même absence de conseil.

:P

@Mathou: le ton à la Pierre Bellemare, je note. Image not found or type unknown

Par **lise21**, le **05/11/2008** à **20:19**

OK, donc la je sèche un peu. J e pense que vous devriez faire un peu comme une fiche d'arrêt c'est à dire IA les faits et ensuite IB la procédure, puis en dernier la décision la plus importe IIA et finir avec une ouverture ou réflexion sur un sujet d'actualité, ou qui a fait débat pour finir IIB.

Enfin ca vaut ce que ca vaut (c'est à dire je ne sais pas Image not found or type unknown)

Par **experiment**, le **11/12/2008** à **09:10**

Bonjour,
je viens donner des nouvelles de mon exposé.

Pour la méthode je n'ai toujours pas d'éléments, j'ai essayé de faire un truc un minimum organisé et ça a payé.

Merci pour votre aide.

Par **Talion**, le **16/12/2008** à **15:07**

Je verrais bien un truc dans le genre :

- faits
- contexte si la décision s'y prête
- procédure rapide
- points de droit et solution, et surtout expliquer la solution

Une idée intéressante pourrait être de s'intéresser à un grand procès qui aurait vu un affrontement entre un célèbre avocat et un procureur redoutable, surtout en expliquant le rôle de l'un et de l'autre, et à quel moment le procès a basculé dans un sens ou dans l'autre. Pour ce faire, une petite consultation en bibliothèque d'un ouvrage sur l'éloquence judiciaire

pourrait aider Image not found or type unknown

Domage que cela soit écrit en revanche... A l'oral il y aurait eu moyen de faire un super truc.